

Nombre de Conseillers
en exercice : 29
présents : 22
votants : 29

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guémené-Penfao, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARATHON, Maire.

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Etaient présents : Isabelle BARATHON-BAZELLE, Philippe SOUCHAUD, Béatrice PERROT, Jacques LEGENDRE, Serge BESNIER, Céline SEURIN, Marie-Pierre GEORGET, Vincent DROUET, Jacques MICHEL, Liliane COUVREUR, Hubert TAUPIN, Guy AMOSSE, Anne-Marie MARTINAUD, Isabelle DRION, Pascal MOREAU, Sylvie LECLERC, Patrice LEVANT, Céline BOISSON, Richard HERVÉ, Aurélie BEYAERT, Serge ROBINET, Angélique FEUILLU, *formant la majorité des membres en exercice conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Etaient représentés conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Florence DE DEYN ayant donné pouvoir à Céline SEURIN, Jean-Marc DROUET ayant donné pouvoir à Guy AMOSSE ; Olivier BREMONT ayant donné pouvoir à Marie-Pierre GEORGET, Julien LABADY ayant donné pouvoir à Jacques LEGENDRE, Angélique LAFONTAINE ayant donné pouvoir à Jacques MICHEL, Audrey VALE DE VIGA ayant donné pouvoir à Anne-Marie MARTINAUD, Natalie BAER ayant donné pouvoir à Serge ROBINET.

M. Patrice LEVANT a été élu secrétaire de séance.

Dénomination de l'actuel parking

à l'angle de la rue des Porteaux et de la rue de la Victoire

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt historique et touristique des lieux dans un contexte de réorganisation de la circulation en centre-bourg et de meilleure lisibilité des places de stationnement,

CONSIDERANT l'intérêt et l'attachement de la population à l'histoire des lieux

CONSIDERANT la volonté de tenir compte de l'histoire communale dans les projets d'aménagement en centre-bourg et la proposition faite en commission urbanisme de nommer le parking situé à proximité de l'école Joséphine Baker (cadastré U 1208), parking de l'ancienne Minoterie, appellation plus lisible, considérée comme répondant à l'intérêt général local

CONSIDERANT que le projet de nomination « Parking de la Minoterie Lucas » n'a pas obtenu la majorité lors du Conseil municipal du 25 mai 2023 (13 voix POUR, 3 voix CONTRE et 13 ABSTENTIONS)

VU l'avis de la Commission urbanisme du 10 mai 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

NOMME le parking sis à proximité de l'école Joséphine Baker (cadastré U 1208) « **Place de la Minoterie Lucas** » au nom de l'intérêt général local.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toute mesure liée à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Guémené-Penfao, le 9 juin 2023

Le Maire,
Isabelle BARATHON

